

Régie du bâtiment du Québec

Étude des crédits

2023-2024

**Demande de renseignements généraux
de l'Opposition**

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour ;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission ;
 - c) les personnes rencontrées ;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage
 - g) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
 - h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - les détails de ces ententes ;
 - les résultats obtenus à ce jour ;
 - i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :
 - a) les raisons du déplacement ;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - c) les coûts ventilés ;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) le but visé par chaque dépense ;
 - e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;
 - f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :

 - a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
 - b) le but visé par chaque dépense ;
 - c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
 - d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :

 - e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
 - f) le but visé par chaque dépense ;
 - g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
 - h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

 - i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
 - j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ;
 - k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ;
 - m) le but visé par chaque dépense ;
 - n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
 - o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- b) le but recherché par chaque dépense ;
- c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense ;
- i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
- d) la date d'octroi du contrat ;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ;
- f) l'échéancier ;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune ;
- b) la grille d'évaluation des soumissions ;
- c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ;
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
- e) une description de son mandat ;
- f) la date de début de son contrat ;
- g) la date prévue de fin de son contrat ;
- h) sa rémunération annuelle.

9. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
10. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir
- a) les coûts estimés par année;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.
11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :
- a) la photocopie ;
 - b) le mobilier de bureau ;
 - c) l'ameublement ;
 - d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ;
 - e) le distributeur d'eau de source ;
 - f) le remboursement des frais de transport ;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement ;
 - h) le remboursement des frais de repas ;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec ;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.
12. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense liée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils ;
 - d) le coût d'utilisation des appareils ;
 - e) le coût des contrats téléphoniques ;
 - f) les noms des fournisseurs ;
 - g) le nombre de minutes utilisées ;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
13. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :
- a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ;
 - b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;
 - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ;
 - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ;
 - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ;
 - m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - n) le nombre d'employés permanents et temporaires ;
 - o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ ;
 - p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;
 - q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
 - r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
14. Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2022-2023 :
- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;
 - c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
15. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location ;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué ;
 - c) la superficie totale réellement occupée ;
 - d) la superficie inoccupée ;
 - e) le coût de location au mètre carré ;
 - f) le coût total de ladite location ;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ;
 - h) la durée du bail ;
 - i) propriétaire de l'espace loué ;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant ;
 - k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse ;
 - l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés ;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci ;
 - c) Les coûts d'entretien annuel ;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci ;
17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux ;
 - b) les coûts ;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
 - b) le titre de la fonction ;
 - c) l'adresse du port d'attache ;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés ;

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

- e) la prime de départ versée, le cas échéant ;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus ;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale relèvent-ils ;
 - h) la description de tâches ;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet ;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet ;
 - k) la masse salariale totale par cabinet ;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée ;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directives sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directives concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
19. Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
 - b) la circonscription électorale ;
 - c) le montant attribué ;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne ;
 - b) le poste occupé ;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle ;
 - e) la date de l'assignation hors structure ;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ;
 - g) les prévisions pour 2023-2024.
21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial ;
 - b) le salaire ;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu ;
 - d) la date de la mise en disponibilité ;
 - e) les prévisions pour 2023-2024.
22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ;
 - b) par catégorie d'âge ;
 - c) prévisions pour 2023-2024.
23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne ;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme ;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - d) l'assignation initiale ;
 - e) l'assignation actuelle ;
 - f) la date de l'assignation hors structure ;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun ;
 - b) le fournisseur ;
 - c) la nature du service.
- Ventiler le montant total par catégorie.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

25. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisés par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
 - a) le nom du site Web ;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
 - c) les coûts de construction du site ;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait, et les raisons du changement) ;
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites, ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour ;
 - h) le responsable du contenu sur le site ;
 - i) les noms de domaines réservés ;
 - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
27. Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
 - a) les régions et les villes visitées ;
 - b) les personnes et organismes rencontrés ;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
 - d) les raisons du déplacement ;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - f) les coûts ventilés ;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
28. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023:
 - a) le détail des mandats ;
 - b) le coût (déplacements, etc.) ;
 - c) le nombre de ressources affectées ;
 - d) le nombre de rencontres ;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ;
 - f) l'objet ;
 - g) les dates.
29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère et les projections pour l'année 2022-2023.
32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.
33. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

34. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
35. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
 - a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
42. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
 - a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
43. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
 - a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
44. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
 - a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
45. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

**TABLE DES MATIÈRES**

46. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :
 - a) Fournir tout scénario et étude réalisés par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023.
 - b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination.
 - c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.
47. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure: e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;
48. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure: h) Plan d'action de développement durable.
49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022.
50. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse
51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :
 - a. Nombre d'employés au total en ayant bénéficié
 - b. Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2022;
 - c. Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'acquisition de matériel
53. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023:
 - a) Les sommes dépensées;
 - b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
 - c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
54. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :
 - a) Copie du contrat;
 - b) Date de fin prévue du contrat;
 - c) Valeur prévue du contrat;
 - d) Sommes dépensées à ce jour
55. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :
 - a) Copie du contrat;
 - b) Date de fin prévue du contrat;
 - c) Valeur prévue du contrat;
 - d) Sommes dépensées à ce jour.
56. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.
 - a) Nombre de stagiaires reçus;
 - b) Heures de stages effectués;
 - c) Rémunération totale déboursée
57. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
58. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.
59. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Demandes de renseignements généraux de l'opposition

#	TABLE DES MATIÈRES
60.	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60
61.	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
62.	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
63.	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
64.	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
65.	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
66.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : <ul style="list-style-type: none">a) le nombre d'autorisations;b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;d) le montant accordé;e) les motifs de la demande;
67.	Nombre de demandes d'accès à l'information par l'organisme en 2022-2023 : <ul style="list-style-type: none">a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;b) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
68.	Pour 2022-2023, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne <ul style="list-style-type: none">a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme
69.	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-01

Liste des voyages hors Québec du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission et inscrire le but et l'objet du déplacement;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) le montant dépensé pour l'achat de crédits de carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre par le voyage.
- g) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Le détail des déplacements hors Québec est présenté dans le tableau ci-annexé.

Les renseignements concernant les titulaires d'un emploi supérieur, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).
<https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>

RG-01 Annexe

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Objet du déplacement	Endroit(s) visité(s)	Date et durée du voyage	Personnes rencontrées	Nom des participants	Commentaires	Total des coûts
Colloque sur le bois massif et d'essais de performance au feu à échelle réelle	Ottawa	21 juin 2022 (2 nuits)	CNRC, Cecobois, Technorm, FP Innovations, service incendie villes	Nathalie Lessard	Hébergement et certains repas pris en charge par Cecobois. Utilisation de voiture personnelle. Coût RBQ: 316,49 \$	856,63 \$
Colloque sur le bois massif et d'essais de performance au feu à échelle réelle	Ottawa	21 juin 2022 (2 nuits)	CNRC, Cecobois, Technorm, FP Innovations, service incendie villes	Abdelkrim Habbouche	Hébergement et certains repas pris en charge par Cecobois. Covoiturage avec M. Zine Eddine Aizel Coût RBQ: 20,54 \$	560,68 \$
Colloque sur le bois massif et d'essais de performance au feu à échelle réelle	Ottawa	21 juin 2022 (2 nuits)	CNRC, Cecobois, Technorm, FP Innovations, service incendie villes	Zine eddine Aizel	Hébergement et certains repas pris en charge par Cecobois. Coût RBQ: 375,08 \$	915,22 \$
Comité Institut Canadien de Plomberie et Chauffage ICPC/CIPH CRCP-CACP	Halifax	15-16 août 2022 (1 nuit)	Membres du comité CRCP et CACP de l'ICPC	Pierre-Yves Despatis	Hotel payé par ICPC/CIPH Coût RBQ: 1 010,09 \$	1 010,09 \$
Séminaire : Performance au feu des bâtiments en bois massif	Ottawa	14 septembre 2022 (1 nuit)	CNRC, Cecobois, Technorm, FP Innovations, service incendie villes	Nathalie Lessard	Hébergement et certains repas pris en charge par Cecobois. Utilisation de voiture personnelle. Coût RBQ: 294,64 \$	294,64 \$
Séminaire : Performance au feu des bâtiments en bois massif	Ottawa	14 septembre 2022 (1 nuit)	Cecobois, Technorm, FP Innovations, service incendie villes	Gaëtan Pelletier	Transport en train au frais de la DSR. Hotel payé par Cecobois. Un seul repas demandé en rapport de frais Coût RBQ: 244,85 \$	244,85 \$
Séminaire : Performance au feu des bâtiments en bois massif	Ottawa	14 septembre 2022 (1 nuit)	Cecobois, Technorm, FP Innovations, service incendie villes	Francis Scabellone	Location de voiture au frais de la DSR. Hotel payé par Cecobois Coût RBQ: 228,30 \$	228,30 \$
2020-43 Canadian Commission on Building and Fire Codes Meeting	Ottawa(Ontario)	22 novembre 2022 (1 jour)	Membres du comité	Rym Raoui	RBQ	136,21 \$
Comité technique du code CSA Z662, Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz	Vancouver	7-11 février 2023 (4 nuits)	Membres du comité technique	Pierre Gauthier, ing.	RBQ	2 259,21 \$
Atelier Hydrogène	Ottawa	23 au 25 novembre 2022 (2 nuits)	Ian Castillo CNL, Jeffrey Griffin CNL, Kim Beres CNL, Rita Liang CNL, Alistair Miller CNL, Steve McGee CNL, Lee gardner CNL, Nirmal Gnanapragasam CNL, Helmut Fritzsche CNL, Alex Borovskis Helixos, Shakila Fernando Helixos, Christopher Penny AturaPower, Ivette Vera-Perez CHFCA, Terri Johnson AMTA, Anil Lal TSSA	Jacques Renaud, ing.	RBQ	802,28 \$
Réunion du Conseil consultatif canadien sur la sécurité électrique	Toronto	28 novembre au 2 décembre 2022 (4 nuits)	Membres du comité du Conseil consultatif canadien sur la sécurité électrique et du comité CSA	Stéphane Mercier, ing.	50 % des frais pris en charge par CSA Coût RBQ: 866,85 \$ Mise à jour : 2021-03-12	1 733,71 \$

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-02

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucun déplacement en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par le dirigeant d'organisme pendant la période.

L'information fournie à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17)*.

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-03

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) et peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/engagements-financiers-et-contrats.html>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Annexe à la fiche RG-03 Campagnes de publicité et de sensibilisation 2022-2023 (contrats de moins de 25 000 \$)

Campagnes de sensibilisation

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
CBCS (Séminaire ATPIQ et congrès AGSICQ 2022)	673 \$	Interne RBQ	Contrat négocié	Affichage, feuillets, signets	19 au 23 mai 2022	Sensibiliser les intervenants sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Formation continue obligatoire (Tournée GCR 2022)	1 144 \$	Interne RBQ + MTESS	Contrat négocié	Affichage, capsule vidéo	1er au 30 septembre 2022	Sensibiliser les intervenants sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Formation continue obligatoire (Exposhow CMEQ 2022)	1 144 \$	Interne RBQ + MTESS	Contrat négocié	Affichage, feuillets, capsule vidéo	21-22 octobre 2022	Sensibiliser les intervenants en électricité sur la réglementation et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire; participation (kiosque RBQ) à l'ExpoShow
Norme BNQ - réglementation encadrement de l'inspection en bâtiment	1 385 \$	Interne RBQ + MTESS	Contrat négocié	Capsule vidéo	30 novembre 2022	Sensibiliser les intervenants sur la norme BNQ et la réglementation destinée à l'encadrement des inspections en bâtiment lors d'une transaction immobilière
4 346 \$						

Congrès, Colloques et Salons

Location espace, transport, montage kiosque et visibilité.	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média (ou moyen) choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Congrès de l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure 2022 (AQEI)	3 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	30 mars au 1er avril 2022	Partenariat avec l'AQEI - Sensibiliser les entrepreneurs sur la mission de la RBQ et sur les grands dossiers à venir
Congrès Association de la construction du Québec 2022 (ACQ)	5 000 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	13-14 mai 2022	Partenariat avec l'ACQ - Sensibiliser les entrepreneurs sur leur rôle et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Séminaire de formation de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec 2022 (ATPIQ)	5 732 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	19-20 mai 2022	Partenariat avec l'ATPIQ - Sensibiliser sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec 2022 (AGSICQ)	11 732 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	21 au 23 mai 2022	Partenariat avec l'AGSICQ - Sensibiliser sur leur rôle dans l'application de la réglementation (CBCS)
Tournée GCR 2022 (Garantie construction résidentielle)	3 500 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	1er au 30 septembre 2022	Partenariat avec GCR - Sensibiliser les intervenants sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Événements CONTECH - bâtiment 2022 (Qc et MTL)	5 800 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	6 oct. et 3 nov. 2022	Partenariat ExpoContech (Groupe Context inc) - Informer les intervenants de la réglementation sur la construction en bois et en accessibilité (Code) et de la publication de nouveaux guides explicatifs
Congrès de la Corporation des maîtres électriciens du Québec 2022 (CMEQ)	15 054 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	21-22 octobre 2022	Partenariat avec la CMEQ - Sensibiliser les intervenants en électricité sur la réglementation et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire; participation (kiosque RBQ) à l'ExpoShow
Congrès de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec 2022 (CEGQ)	5 175 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	16 au 18 février 2023	Partenariat avec la CEGQ - Sensibiliser les intervenants sur leur rôle et sur leurs obligations liées à la formation continue obligatoire
Congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec 2022 (COMBEQ)	2 500 \$	Interne RBQ (contrat négocié)	Contrat négocié	Partenariat et plan de visibilité	20 au 22 avril 2023	Partenariat avec la COMBEQ - Sensibiliser les intervenants sur leur rôle dans l'application de la réglementation en bâtiment
MTESS - Frais d'entreposage du kiosque et matériel	530 \$	MTESS			avril 2022 à mars 2023	Entreposage sécuritaire du matériel promotionnel de la RBQ
58 023 \$						

Campagnes de publicité

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme	Mode d'octroi	Média choisi	Dates diffusion	Objectifs visés
Construire Vert, construire Demain !	3 850 \$	Magazine Formes	Gré à gré	Publicité / partenariat	25 avril 2022	Informers les intervenants de la réglementation et publication de nouveaux guides explicatifs (Efficacité énergétique et Bâtiments de onstruction massive en bois)
CEGQ : 25 ans d'implication et de contribution au milieu de la construction	3 500 \$	Cahier spécial - 25 ans CEGQ	Gré à gré	Publicité / partenariat	22 juillet 2022	Souligner les 25 ans de collaboration entre la RBQ et CEGQ
Construire Vert, construire Demain !	3 310 \$	Magazine Formes	Gré à gré	Publicité / partenariat	15 novembre 2022	Informers les intervenants de la réglementation et publication de nouveaux guides explicatifs (Efficacité énergétique et Bâtiments de onstruction massive en bois)
10 660 \$						

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-04

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Événement organisé par la RBQ :

Aucun événement n'a été organisé par la RBQ pour cette période.

Événement organisé par un professionnel ou par une firme externe :

Aucun événement n'a été organisé par un professionnel ou par une firme externe pour cette période.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-05

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Organisées par le ministère ou l'organisme :

Nous n'avons pas de formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

Données par une firme externe :

- Montant : 489 \$
Nom du fournisseur : Isarta
But visé par la dépense : Rédiger pour le Web

- Montant : 3 100 \$
Nom du fournisseur : Planning Média (9291-2757 Québec inc.)
But visé par la dépense : Amélioration et mise sur pied de campagnes Google Ads

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/autres-documents/depenses/>

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-06

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Les informations sur les contrats figurent dans le tableau annexé à la présente fiche.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information est aussi disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06_ANNEXE 1

1er avril 2022 au 28 février 2023

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
1	6005438 Canada inc. (DWB Consultants)	24 000,00 \$	Accompagnement et expertise-conseil ayant trait aux stations de ski volet mécanique
2	9058-7726 Québec inc. (Auberge Godefroy)	13 961,92 \$	Journées des gestionnaires de la Vice-présidence aux relations avec la clientèle et aux opérations
3	9087-5915 Québec inc. (Timeless Technologies Intl)	6 120,00 \$	Hébergement d'un serveur avec location d'un espace
4	9291-2757 Québec inc. (Planning Média)	18 000,00 \$	Accompagnement pour l'amélioration et la mise sur pied de campagnes Google Ads
5	9379-9351 Québec inc. (Kostram Services)	60 000,00 \$	Étude d'impacts monétaires des modifications apportées aux Codes de construction et de sécurité dans le domaine de l'électricité
6	Accessibilité Québec	24 000,00 \$	Soutien à la conception et à la réalisation de documents répondants aux standards d'accessibilité du gouvernement du Québec
7	Alain Tremblay	13 477,00 \$	Formation sur les remontées mécaniques
8	American Society of Mechanical Engineers (ASME)	19 019,21 \$	Renouvellement de la certification d'Agence d'inspection autorisée (AIA) suivant l'audit triennal
9	Association des stations de ski du Québec	82 300,00 \$	Campagne de sensibilisation relativement à l'utilisation sécuritaire des remontées mécaniques
10	Bla bla rédaction S.E.N.C.	20 000,00 \$	Révision linguistique
11	Bureau de conférenciers Orizon inc.	6 250,00 \$	Conférence pour renforcer le rôle des gestionnaires
12	Canadian Standards Association (Group CSA)	8 583,30 \$	Achat de codes et de normes
13	Dub International inc.	8 500,00 \$	Services de manutentionnaires recycleurs pour nos bureaux de Longueuil
14	Elite Communication inc.	20 000,00 \$	Traduction
15	Equifax Canada Co.	503 262,20 \$	Renseignements en matière de crédit et de faillite
16	Fonds de placement immobilier Innvest (Holiday Inn Laval Montréal)	7 270,05 \$	Réunion annuelle de la Direction des équipements sous pression 2022-2023
17	GLT+ inc.	7 500,00 \$	Complément d'information sur l'implication d'un bureau de génie civil dans la surveillance des chantiers de construction
18	Groupe conseil CFC inc.	19 965,00 \$	Mise en place d'un parcours de développement du leadership pour chef d'équipe
19	Hôtel Montfort Nicolet inc.	16 435,41 \$	Réunion des gestionnaires des 9 et 10 juin 2022
20	JLR inc.	150 000,00 \$	Accès à la base de données sur le marché immobilier
21	Les propriétés Christina inc. (Salles de réception Château Royal de Laval)	12 117,00 \$	Rencontre provinciale de la Vice-présidence aux enquêtes les 29 et 30 novembre 2022
22	Les Solutions Victrix inc.	12 250,00 \$	Test d'intrusion physique en matière de gestion des risques et de protection de l'information
23	Lise Veilleux	115 000,00 \$	Analyse des mesures équivalentes ou différentes
24	Luc Lépine (Productions DOCIMO-CQEM)	88 452,00 \$	Mise à jour des examens et des profils de compétences
25	Malenfant Dallaire, S.E.N.C.R.L.	39 000,00 \$	Audit des états financiers de la Régie du bâtiment du Québec clos au 31 mars 2022
26	Mallette S.E.N.C.R.L.	87 871,00 \$	Révision et optimisation du traitement des enquêtes administratives
27	Novexe inc.	94 900,00 \$	Services professionnels en amélioration et soutien des progiciels BrightWork/SharePoint
28	Novexe inc.	66 825,00 \$	Acquisition de licences BrightWork
29	Novexe inc.	25 200,00 \$	Maintenance annuelle 2023 pour l'entretien et assistance technique de nos licences Brightwork/Sharepoint

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06_ANNEXE 1

1er avril 2022 au 28 février 2023

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
30	Paula Marquis	5 200,00 \$	Accompagnement et expertise-conseil pour l'élaboration des descriptions d'emploi
31	Pétrosûr Ltée	15 800,00 \$	Dessins techniques d'installations d'équipements pétroliers
32	Pierre-Luc Avoine (Geniova Consultants)	24 000,00 \$	Accompagnement et expertise-conseil ayant trait aux stations de ski volet électrique
33	Premier Continuum inc.	69 924,12 \$	Plan de continuité des activités de la Régie du bâtiment du Québec
34	Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.	48 500,00 \$	Balisage des méthodes d'inspection des travaux de plomberie, de tuyauterie et de chauffage
35	Safety Codes Council	15 000,00 \$	Contribution financière au projet de norme de classification unique Pan-Canadienne Classification locaux machine fixe
36	Service national des sauveteurs inc.	303 000,00 \$	Campagne de prévention des lieux de baignade
37	Société Conseil Groupe LGS	6 503 574,00 \$	Travaux liés à l'assistance de la RBQ dans les travaux réalisés avec les logiciels Siebel, .NET et MS Access
38	Société en commandite Transport de valeurs Garda	30 251,52 \$	Transport de valeurs
39	Systèmes de gestion Heuristic inc.	66 000,00 \$	Expertise spécialisée en TimeControl
40	Systèmes de gestion Heuristic inc.	22 500,00 \$	Achat de 250 licences supplémentaires
41	Systèmes de gestion Heuristic inc.	14 235,62 \$	Entretien et assistance technique de nos licences pour l'année 2023
42	Technorm inc.	15 720,00 \$	Formation Bâtiment de grande hauteur : approches théoriques et pratiques
43	WSP Canada inc.	85 000,00 \$	Étude d'impacts monétaires des modifications apportées aux Codes de construction et de sécurité dans le domaine du gaz
44	G.D.G. Informatique et Gestion inc. Les services conseils ABna inc. Groupe 1 - Rang 2 TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 1 - Rang 3 Cofomo Québec inc. Groupe 1 - Rang 4 Les Services Conseils Systematix inc. Groupe 1 - Rang 5 Alithya Services-conseils inc. Groupe 1 - Rang 6 Levio Conseils inc. Groupe 1 - Rang 7 TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 2 - Rang 1 Levio Conseils inc. Groupe 2 - Rang 2 Les Services Conseils Systematix inc. Groupe 3 - Rang 1 G.D.G. Informatique et Gestion inc. Groupe 3 - Rang 2	6 903 576,00 \$	Travaux liés à la mise en place de l'agilité et en complément des besoins en analyse d'affaires, améliorations continues et architectures

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06_ANNEXE 1

1er avril 2022 au 28 février 2023

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 3 - Rang 3		
	Cofomo Québec inc. Groupe 3 - Rang 4		
	SERTI placement TI inc. Groupe 3 - Rang 5		
	Levio Conseils inc. Groupe 3 - Rang 6		
	G.D.G. Informatique et Gestion inc. Groupe 4 - Rang 1		
	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 4 - Rang 2		
	Les services conseils ABna inc. Groupe 4 - Rang 3		
	Les Services Conseils Systematix inc. Groupe 4 - Rang 4		
	Conseillers en gestion et informatique CGI inc. Groupe 4 - Rang 5		
	Cofomo Québec inc. Groupe 4 - Rang 6		
	Levio Conseils inc. Groupe 4 - Rang 7		
	Levio Conseils inc. Groupe 5 - Rang 1		
	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 5 - Rang 2		
	Cofomo Québec inc. Groupe 5 - Rang 3		
	Ciao Technologies inc. Groupe 5 - Rang 4		
	CLS Consultation Lean Sigma inc. Groupe 6 - Rang 1		
	Linovati inc. Groupe 6 - Rang 2		
	Les services conseils ABna inc. Groupe 6 - Rang 3		
	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 6 - Rang 4		
	Cofomo Québec inc. Groupe 6 - Rang 5		
	Alithya Services-conseils inc. Groupe 6 - Rang 6		
	Levio Conseils inc. Groupe 6 - Rang 7		
45	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 1 - Rang 1	5 727 183,00 \$	Travaux liés à l'analyse, à l'architecture fonctionnelle et à la gestion de projets pour des mandats d'évolution, de développement et d'entretien
	Société Conseil Groupe LGS Groupe 1 - Rang 2		
	Procom Québec inc. Groupe 1 - Rang 3		
	Les Services Conseils Systematix inc. Groupe 1 - Rang 4		

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-06_ANNEXE 1

1er avril 2022 au 28 février 2023

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
	Alithya Canada inc. Groupe 1 - Rang 5		
	Levio Conseils inc. Groupe 1 - Rang 6		
	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 2 - Rang 1		
	Les services conseils ABna inc. Groupe 2 - Rang 2		
	Société Conseil Groupe LGS Groupe 2 - Rang 3		
	Procom Québec inc. Groupe 2 - Rang 4		
	Les Services Conseils Systematix inc. Groupe 2 - Rang 5		
	Alithya Canada inc. Groupe 2 - Rang 6		
	Levio Conseils inc. Groupe 2 - Rang 7		
	Procom Québec inc. Groupe 3 - Rang 1		
	TRANSITION Services Conseils inc. Groupe 3 - Rang 2		
	Société Conseil Groupe LGS Groupe 3 - Rang 3		
	Alithya Canada inc. Groupe 3 - Rang 4		
	Les Services Conseils Systematix inc. Groupe 3 - Rang 5		
	Levio Conseils inc. Groupe 3 - Rang 6		

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-07

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Vous trouverez l'information présentée en annexe.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-07_ANNEXE 1 – Liste des appels d'offres publics

1er avril 2022 au 28 février 2023

#	Nom de l'adjudicataire	Montant de la soumission	Objet du contrat	Date de début/fin	Mode de sollicitation	Autre(s) soumissionnaire(s) et montant(s) soumis	Décalé entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat
1	G.D.G. Informatique et Gestion inc. (Groupes 1 et 4 - 1er rang) TRANSITION Services Conseils inc. (Groupe 2 - 1er rang) Les Services Conseils Systematix inc. (Groupe 3 - 1er rang) Levio Conseils inc. (Groupe 5 - 1er rang) CLS Consultation Lean Sigma inc. (Groupe 6 - 1er rang)	Groupe 1 : 2 590 434 \$ Groupe 2 : 765 996 \$ Groupe 3 : 817 740 \$ Groupe 4 : 1 291 867 \$ Groupe 5 : 726 660 \$ Groupe 6 : 10 879 \$ Total : 6 903 576 \$	Travaux liés à la mise en place de l'agilité et en complément des besoins en analyse d'affaires, amélioration continue et architecture	2022-04-18 au 2025-04-17	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix	<p>Groupe 1 Les services conseils ABria inc. : 2 618 154 \$ (2e rang) TRANSITION Services Conseils inc. : 2 618 154 \$ (3e rang) Cofomo Québec inc. : 2 728 202 \$ (4e rang) Les Services Conseils Systematix inc. : 2 882 880 \$ (5e rang) Alithya Services-conseils inc. : 2 966 040 \$ (6e rang) Levio Conseils inc. : 3 160 080 \$ (7e rang)</p> <p>Groupe 2 Levio Conseils inc. : 1 038 840 \$ (2e rang)</p> <p>Groupe 3 G.D.G. Informatique et Gestion inc. : 830 560 \$ (2e rang) TRANSITION Services Conseils inc. : 2 618 154 \$ (3e rang) Cofomo Québec inc. : 1 019 125 \$ (4e rang) SERTI placement TI inc. : 1 025 640 \$ (5e rang) Levio Conseils inc. : 1 171 170 \$ (6e rang)</p> <p>Groupe 4 TRANSITION Services Conseils inc. : 1 302 147 \$ (2e rang) Les services conseils ABria inc. : 1 362 091 \$ (3e rang) Les Services Conseils Systematix inc. : 1 515 360 \$ (4e rang) Conseillers en gestion et informatique CGI inc. : 1 539 839 \$ (5e rang) Cofomo Québec inc. : 1 576 251 \$ (6e rang) Levio Conseils inc. : 1 842 390 \$ (7e rang)</p> <p>Groupe 5 TRANSITION Services Conseils inc. : 839 916 \$ (2e rang) Cofomo Québec inc. : 856 062 \$ (3e rang) Cleo Technologies inc. : 866 250 \$ (4e rang)</p> <p>Groupe 6 Linovati inc. : 796 950 \$ (2e rang) Les services conseils ABria inc. : 879 070 \$ (3e rang) TRANSITION Services Conseils inc. : 884 268 \$ (4e rang) Cofomo Québec inc. : 1 018 640 \$ (5e rang) Alithya Services-conseils inc. : 1 178 100 \$ (6e rang) Levio Conseils inc. : 1 236 510 \$ (7e rang)</p>	53 jours Publication le 2022-02-21 et octroi du contrat le 2020-04-14. Il s'agit d'un appel d'offres comportant 6 groupes (lots) dont le contrat a été octroyé à plusieurs prestataires de services. La RBO fait appel aux prestataires de services retenus par le biais de demandes d'exécution en respectant le rang des prestataires de services retenus.

SOURCE : Équipe des ressources matérielles, de la bureautique et des contrats (RMBC)

COLLABORATION : --

VALIDATION : Direction générale des services à l'organisation (DGSO)

DATE : 2023-02-28

RG07_Annexe1_2023-02-28_DGSO-RMBC.xlsx

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RG-07_ANNEXE 1 - Liste des appels d'offres publics

1er avril 2022 au 28 février 2023

#	Nom de l'adjudicataire	Montant de la soumission	Objet du contrat	Date de début/fin	Mode de sollicitation	Autre(s) soumissionnaire(s) et montant(s) soumis	Décalé entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat
2	Service national des sauveteurs inc.	303 000,00 \$	Campagne de prévention des lieux de baignade	2022-05-01 au 2025-04-30	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix		57 jours Publication le 2022-03-04 et octroi du contrat le 2022-04-29
3	Société Conseil Groupe LGS	6 503 574,00 \$	Travaux liés à l'assistance de la RBQ dans les travaux réalisés avec les logiciels Siebel, Net et MS Access	2022-09-12 au 2025-09-11	Appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix - Prix ajusté le plus bas		79 jours Publication le 2022-05-31 et octroi du contrat le 2022-08-17
4	TRANSITION Services Conseils inc. (Groupes 1 et 2 - 1er rang) Procom Québec inc. (Groupe 3 - 1er rang)	<p>Groupe 1 : 2 553 012 \$</p> <p>Groupe 2 : 2 372 370 \$</p> <p>Groupe 3 : 801 801 \$</p> <p>Total : 5 727 183 \$</p>	Travaux liés à l'analyse, à l'architecture fonctionnelle et à la gestion de projets pour des mandats d'évolution, de développement et d'entretien	2022-06-20 au 2025-06-19	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix	<p>Groupe 1</p> <p>Société Conseil Groupe LGS : 2 580 732 \$ (2e rang)</p> <p>Procom Québec inc. : 2 754 444 \$ (3e rang)</p> <p>Les Services Conseils Systematix inc. : 2 813 580 \$ (4e rang)</p> <p>Alithya Canada inc. : 2 961 420 \$ (5e rang)</p> <p>Levio Conseils inc. : 3 137 303,40 \$ (6e rang)</p> <p>Groupe 2</p> <p>Les services conseils ABna inc. : 2 440 515 \$ (2e rang)</p> <p>Société Conseil Groupe LGS : 2 711 940 \$ (3e rang)</p> <p>Procom Québec inc. : 2 811 270 \$ (4e rang)</p> <p>Les Services Conseils Systematix inc. : 2 881 725 \$ (5e rang)</p> <p>Alithya Canada inc. : 2 933 700 \$ (6e rang)</p> <p>Levio Conseils inc. : 3 279 045 \$ (7e rang)</p> <p>Groupe 3</p> <p>TRANSITION Services Conseils inc. : 805 266 \$ (2e rang)</p> <p>Société Conseil Groupe LGS : 817 740 \$ (3e rang)</p> <p>Alithya Canada inc. : 831 600 \$ (4e rang)</p> <p>Les Services Conseils Systematix inc. : 956 340 \$ (5e rang)</p> <p>Levio Conseils inc. : 1 019 610,90 \$ (6e rang)</p>	<p>Il s'agit d'un appel d'offres comportant 3 groupes (lots) dont le contrat a été octroyé à plusieurs prestataires de services. La RBQ fait appel aux prestataires de services retenus par le biais de demandes d'exécution en respectant le rang des prestataires de services retenus.</p>
5	Equifax Canada Co.	503 283,20 \$	Renseignements en matière de crédit et de faillite	2022-06-15 au 2025-06-14	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix		72 jours Publication le 2022-04-19 et octroi du contrat le 2022-06-27
6	----	----	Chargés de projets en soutien à la réalisation de mandats stratégiques	----	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix		Publication le 2022-10-14. Appel d'offres annulé avant l'adjudication. Le montant de la soumission était excessivement supérieure à notre estimation.
7	----	----	Expertise professionnelle pour la mise en oeuvre d'une équipe de vérification	----	Appel d'offres fondé uniquement sur un prix		Publication le 2022-08-29. Appel d'offres annulé avant l'adjudication. Le montant de la soumission était excessivement supérieure à notre estimation.

SOURCE : Équipe des ressources matérielles, de la bureautique et des contrats (RMBC)

COLLABORATION : --

VALIDATION : Direction générale des services à l'organisation (DGSO)

DATE : 2023-02-28

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-08

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023:

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-09

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié pour l'exercice financier 2022-2023, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années

Les informations sur les projets de développement informatique figurent dans le tableau de la page suivante.

L'information fournie en réponse à cette question inclut notamment deux projets en phase d'exécution visibles dans le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-10

Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année;
- b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
- c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
- d) la liste des fournisseurs;
- e) une copie du plan de déploiement.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>.

Un projet est en cours avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) pour transférer les serveurs applicatifs vers l'infonuagique au courant de l'année 2023-2024. Les coûts seront connus ultérieurement.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 DE L'OPPOSITION**

RG-11

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I a) au Québec
 - II b) à l'extérieur du Québec

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Ce tableau correspond aux dépenses pour les membres de la haute direction.

Dépenses	<u>Du 1^{er} avril 2022</u> <u>au</u> <u>28 février 2023</u>
a) la photocopie	7 269,91 \$
b) le mobilier de bureau	0 \$
c) l'ameublement - divers mobiliers pour la RBQ	0 \$
d) décoration et embellissement	0 \$
e) le distributeur d'eau de source	0 \$
f) le remboursement des frais de transport	24 142,55 \$
g) le remboursement des frais d'hébergement	26 916,48 \$
h) le remboursement des frais de repas	4 256,98 \$
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 \$
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	
• au Québec	6 327,39 \$
• à l'extérieur du Québec	0 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-12

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) les coûts reliés aux dépassements des forfaits des données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

- c) L'appareil est généralement fourni gratuitement à la signature du contrat.
- d) et e) Depuis août 2012, le coût des contrats téléphoniques est assimilable au coût d'utilisation. De façon générale, les contrats téléphoniques sont basés sur une offre gouvernementale standard pour tous les ministères et organismes.
- h) 187,06 \$
- i) 677,49 \$
- j) Il y a peu ou pas de coût de résiliation, car la RBQ évite généralement de résilier un contrat.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25)* <https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-13

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024:

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus.
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins.
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - a. le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi.
- r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs.
- s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-14

Pour chaque ministère et organisme public, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 :

- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2023-2024 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

a) Le nombre de départs à la retraite 2022-2023

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines

Les règles gouvernementales relatives au taux de renouvellement de l'effectif à la suite des départs à la retraite ont pris fin le 31 mars 2015.

c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2023-2024 et les indemnités de retraites qui seront versées

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

Au cours de la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, la Régie du bâtiment du Québec a engagé 11 retraités de la fonction publique par voie de recrutement à titre d'employé occasionnel.

Au cours de cette même période, la Régie du bâtiment du Québec n'a octroyé aucun contrat de services professionnels à un retraité de la fonction publique ou parapublique.

SOURCE : Direction des ressources humaines (DRH)

COLLABORATION : --

VALIDATION : Direction générale des services à l'organisation (DGSO)

DATE : 2023-02-28

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement et de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Les informations demandées sur les baux sont fournies en annexe à la présente fiche.

Concernant l'item g) :

OBJET	COÛT
Coût ¹ des travaux liés à la modernisation du bureau de Longueuil au 201, Place Charles-Lemoyne	1 253 700 \$

¹ Comme aucune facturation n'a été émise pour ce projet à ce jour, les coûts sont une estimation des honoraires professionnels au 28 février 2023.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) à l'adresse <https://www.rbq.gouv.qc.ca/transparence/>.

À noter qu'il n'y a aucun coût lié à une résiliation de bail en cours d'année.

Annexe - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes

Objet	Propriétaire	Coût (par mois)	Surface	Durée du bail
Location - bureau 170 rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 120 Gatineau	Société québécoise des infrastructures (SQI)	8 284\$	363 m ²	Entente d'occupation ¹
Location - bureau 3885 boul. Harvey, 4 ^{ème} étage Saguenay	Barrasso, Vincenzo*	7 304 \$	410 m ²	1995-06-01 2024-12-31
Location - bureau 1800 le Corbusier, 1 ^{er} étage Laval	9118-9308 Québec inc*	18 978 \$	1 164 m ²	2000-05-01 2024-04-30
Location - bureau 201 Place Charles-Lemoyne, bureau 3.10 Longueuil	SQI	13 913 \$	877 m ²	Entente d'occupation ¹
Location - bureau 255 boul. Crémazie Est Montréal	Cominar *	101 130 \$	4 808 m ²	2020-07-17 2030-12-16
Location - bureau 800 Place d'Youville Québec	Édifce d'Youville inc*	113 275 \$	4 057 m ²	2004-11-01 2026-10-31
Location – entrepôt 1665 boul. Wilfrid-Hamel Québec	SQI	1 187 \$	135 m ²	Entente d'occupation ¹
Location - bureau 337 rue Moreault, 1 ^{er} étage Rimouski	SQI	6 264 \$	393 m ²	Entente d'occupation ¹
Location - bureau 180 boul Rideau Rouyn-Noranda	SQI	3 597 \$	160 m ²	Entente d'occupation ¹
Location – bureau 200, rue Belvédère Nord, bureau 4.10 Sherbrooke	SQI	9 871 \$	472 m ²	Entente d'occupation ¹
Location – bureau 100, rue Laviolette, bureau 115 Trois-Rivières	SQI	9 497 \$	565 m ²	Entente d'occupation ¹
Location – bureau 75 rue de Port-Royal Est Montréal	Rodimax*	10 404 \$	432 m ²	2021-02-01 2026-01-31

* Aucun bail n'a été signé directement entre la RBQ et les propriétaires de ces édifices, la SQI agissant en tant qu'intermédiaire.

¹ Pour tous les espaces de bureau dont la SQI est propriétaire, une entente d'occupation gouverne l'accord entre la SQI et la RBQ. L'entente d'occupation peut prendre fin suivant un préavis de départ de trois mois.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-16

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) La valeur estimée de ceux-ci;
- c) Les coûts d'entretien annuel;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Aucun actif immobilier excédentaire inoccupé.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-17

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir:

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucun travail dans les bureaux occupés par la haute direction de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-18

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2018-2019 et 2019-2020;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-19

Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-20

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Tous les membres du personnel rémunérés par la RBQ occupent un poste.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-21

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant:

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-22

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-23

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucune personne de la RBQ n'était dans cette situation.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 DE L'OPPOSITION**

RG-24

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Fournisseurs / Nature du service	Coûts
Centre d'acquisitions gouvernementales (droit d'auteur revue de presse écrite – 46 personnes)	14 696,87 \$
I.C.I. Influence communications inc. (Veille des médias électroniques pour abonnement annuel - tarifs de droit d'auteur)	10 870,66 \$
I.C.I. Influence communications inc. (revue de presse écrite)	6 572,51 \$
Publication Mass-Média inc. (abonnement Le courrier Parlementaire)	2 100,00 \$
Éditions juridiques FD (abonnement procédure pénale annotée)	145,00 \$
Éditions Yvon Blais (la Référence)	3 228,36 \$
Éditions Yvon Blais (mises à jour de l'ouvrage : Accès à l'info loi annotée)	432,00 \$
SOQUIJ (Azimut et plunitifs)	111 563,66 \$
SOQUIJ (L'Express)	800,00 \$
Publications du Québec (Légisquebec)	70,00 \$
Wolters Kluwer (mise à jour de l'ouvrage : Accès à l'info principes généraux et contentieux)	299,00 \$
Wilson Lafleur (renouvellement de l'abonnement aux ouvrages : La société par actions au QC, le Code de procédure civile, le Code Civil annoté, la Corporation sans but lucratif et le Code civil du Québec)	1 070,00 \$

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-25

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucune somme n'a été déboursée par la RBQ à cet effet pendant la période.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-26

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.
- i) les noms de domaines réservés
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Registre des détenteurs de licence

<https://www.pes.rbq.gouv.qc.ca/RegistreLicences>

- a) **Le nom du site Web** : Registre des détenteurs de licence.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ (nouveau nom : MCN)
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2022-2023.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : ces coûts sont compris dans l'entente globale avec l'ITQ et le MTESS.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou refonte en 2022-2023.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

Microsite sur le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neuf

<http://www.garantie.gouv.qc.ca/>

- a) **Le nom du site Web** : Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : CSPQ (nouveau nom : MCN)
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2022-2023.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN et le MTESS.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucune modernisation ou refonte en 2022-2023.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec le MCN.

Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité

<http://www.services.rbq.gouv.qc.ca/>

- a) **Le nom du site Web** : Parcours personnalisé sur le chapitre Bâtiment du Code de sécurité.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : Timeless Technologies
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2022-2023.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** :
Hébergement et entretien :
Jusqu'au 26 mai 2022 : 150 \$ par mois
À partir du 27 mai 2022 : 170\$/mois
Mise à jour : Aucuns frais. Les mises à jour sont effectuées à l'interne.
- j) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucuns frais. Mise à jour du serveur (inclus dans l'entente global)
- k) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

Site Web de la Régie du bâtiment du Québec

www.rbq.gouv.qc.ca

- a) **Le nom du site Web** : Site Web de la Régie du bâtiment du Québec.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel des personnes ayant conçu le site** : la conception a été effectuée en 2011.
- c) **Les coûts de construction du site** : aucun coût de construction en 2022-2023.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** :
 - **Hébergement** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.
 - **Entretien** : Inclus dans l'entente globale avec le MTESS.
 - **Mise à jour** : Aucun coût pour 2022-2023.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte** : Aucun coût de modernisation ou refonte en 2022-2023.
- j) **Les coûts liés à la réservation de noms de domaines** : Inclus dans l'entente globale avec l'ITQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-27

Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes et organismes rencontrés;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-28

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023:

- a) le détail des mandats;
- b) coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

Sans objet pour la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-29

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-30

Le détail des crédits périmés et reportés et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-31

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2022-2023 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-32

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2022-2023 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2022 pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-33

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucune somme n'a été reçue par la RBQ en provenance du gouvernement fédéral.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-34

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Les dispositions relatives au versement du boni au rendement exceptionnel ont pris fin. La dernière période de référence visée pour l'octroi du dernier boni au rendement ne pouvait être postérieure au 30 mars 2019. De ce fait, aucun versement de bonis n'a été effectué en 2022-2023.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-35

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondés sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-36

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. ·

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucune prime de départ (incluant les montants versés pour bris de contrat) n'a été versée.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-37

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-38

Liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024.

Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-39

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-40

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres), indiquer :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) Sommairement, la dépense totale, du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, se détaille comme suit :

Objets de coûts	Type	Montant
Acquisitions matérielles et logicielles et services informatiques	Fonctionnement	6 652 113 \$
Acquisitions matérielles et logicielles et services informatiques	Capitalisable	556 670 \$

* La liste des projets capitalisables est décrite dans la fiche RG-9.

- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- c) Voir la réponse donnée à la question RG-9.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- e) Voir la réponse donnée à la question RG-9.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-41

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le taux d'absentéisme.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-42

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2021-2022 et 2022-2023, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

a) 35 711,67 \$ du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

b) **Ordres professionnels**

Barreau du Québec

Ordre des architectes du Québec

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-43

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

La Régie du bâtiment du Québec n'a effectué aucun sondage ou enquête d'opinion en date du 28 février 2023.

Par contre, un sondage en ligne est en cours durant le mois de mars 2023.

- a) Collecte des données et traitement courant mars 2023. Rédaction et remise des données en avril 2023.
- b) Ce sondage comprend deux parties. La première est inscrite dans le Plan stratégique 2018 – 2023 de la RBQ et porte sur la perception des citoyens à l'égard de la RBQ. La seconde partie est un sondage auprès de la population québécoise concernant la campagne de sensibilisation et de publicité
- c) Les questions posées sont reprises dans l'annexe RG43
- d) La collecte des réponses est en cours, réception prévue en avril 2023.
- e) Léger
- f) 19 090 \$.

SOURCE : Direction des communications
COLLABORATION : SGAI
VALIDATION : Marie-Pier Grenier Lachance
DATE : 2023-03-01

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

Volet 1 Perception des citoyens à l'égard de la RBQ

Q0QC - POSER À TOUS

Dans quelle région du Québec demeurez-vous?

Bas-Saint-Laurent
Saguenay–Lac-Saint-Jean
Capitale-Nationale
Mauricie
Estrie
Montréal
Outaouais
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Chaudière-Appalaches
Laval
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

SEXE - POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE

Êtes-vous de sexe ... ?

Note : Les personnes transgenres, transsexuelles et intersexuées doivent indiquer le sexe auquel elles s'identifient le plus.

Masculin
Féminin

ÂGE - POSER A TOUS – UNE MENTION POSSIBLE

Quel âge avez-vous?

Moins de 18 ans
De 18 à 24 ans
De 25 à 34 ans
De 35 à 44 ans
De 45 à 54 ans
De 55 à 64 ans
De 65 à 74 ans
75 ans ou plus
Je préfère ne pas répondre

REMERCIER ET TERMINER

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

PROP - POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE

Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre résidence actuelle?

Propriétaire

Locataire

ENFAN - POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE

Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS habitant avec vous à la maison?

SI OUI : Ont-ils 12 ans ET PLUS ou MOINS de 12 ans?

Oui: 12 ans et PLUS SEULEMENT

Oui: plus de 12 ans ET moins de 12 ans

Oui: MOINS de 12 ans SEULEMENT

Non, aucun enfant de moins de 18 ans à la maison

LAN – POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE

Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours?

Français

Anglais

Autre

Français et anglais

Français et autres

Anglais et autres

Autres

FILTRE1 POSER À TOUS

Exercez-vous un métier qui touche au domaine de la construction?

Exemple : les métiers de la construction (plombier, électricien, charpentier menuisier), entrepreneur, architecte, etc.

Oui

REMERCIER ET TERMINER

Non

FILTRE2 POSER À TOUS

Connaissez-vous la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)?

Oui, très bien

Oui, un peu

Non, pas du tout

REMERCIER ET TERMINER

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

Q2 - POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE – INSÉRER LOGO RBQ

De façon générale, avez-vous une bonne opinion ou une mauvaise opinion de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)?

1. Très bonne opinion
2. Assez bonne opinion
3. Assez mauvaise opinion
4. Très mauvaise opinion
5. Je ne connais pas suffisamment la RBQ pour émettre une opinion.

Q3 - POSER À TOUS - OUVERTE

Quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez le nom de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)?

Note : Votre réponse ne devrait pas inclure les mots « régie », « bâtiment », « bâtisse ».

Inscrivez votre réponse ici : _____

Q4 – POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE

De façon générale, diriez-vous que la RBQ fait un... ?

- Excellent travail
- Bon travail
- Mauvais travail
- Je ne sais pas

Q5 – POSER À TOUS – MENTION MULTIPLE

Cochez le ou les domaines dont la RBQ s'occupe selon vous.

Note : Veuillez répondre selon ce que vous en savez, même si vous connaissez peu la RBQ.

- Ascenseurs et autres appareils élévateurs
- Bâtiment
- Efficacité énergétique
- Électricité
- Équipements pétroliers (ex. : les stations d'essence)
- Gaz
- Installations sous pression (ex. : les appareils destinés à contenir du gaz combustible)
- Jeux et manèges (ex. : les montagnes russes dans les parcs d'attractions)
- Lieux de baignade (ex. : les piscines municipales)
- Plomberie
- Remontées mécaniques (ex. : les téléphériques dans les stations de ski)

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

Q6A – POSER À TOUS - UNE MENTION POSSIBLE/ÉNONCÉS EN ROTATION

Selon vous, la RBQ est-elle responsable de... ?

Note : Veuillez répondre selon ce que vous en savez, même si vous connaissez peu la RBQ.

- A. Délivrer des licences pour les entrepreneurs en construction
- B. Traiter les litiges entre les locataires et les propriétaires d'immeubles
- C. Prévenir et lutter contre la fraude et la corruption dans l'industrie de la construction
- D. Aider au démarrage des entreprises en construction
- E. Émettre des certificats de compétences (ex. : pour les peintres et les soudeurs)
- F. Veiller à la protection des citoyens qui fréquentent des bâtiments publics
- G. Assurer la surveillance des chantiers de construction des maisons unifamiliales
- H. Veiller à la qualité des travaux de construction des bâtiments publics
- I. Vérifier et contrôler le respect des exigences de construction et de sécurité des lieux de baignade, soit les piscines, les pataugeoires et les plages publiques
- J. Surveiller la gestion du plan de garantie pour les maisons et condos neufs
- K. Veiller à ce que les propriétaires de manèges (montagnes russes, grandes roues, etc.) respectent leurs obligations
- L. Élaborer et appliquer la réglementation s'appliquant aux ascenseurs
- M. Élaborer et appliquer la réglementation touchant l'utilisation et le stockage du gaz

Oui

Non

Q6B - MONTRER À TOUS – BARRER LES ÉNONCÉS QUI SONT FAUX

En réalité la RBQ est responsable de :

- A. Délivrer des licences pour les entrepreneurs en construction
- ~~B. Traiter les litiges entre les locataires et les propriétaires d'immeubles~~
- C. Prévenir et lutter contre la fraude et la corruption dans l'industrie de la construction
- ~~D. Aider au démarrage des entreprises en construction~~
- ~~E. Émettre des certificats de compétences (ex. : pour les peintres et les soudeurs)~~
- F. Veiller à la protection des citoyens qui fréquentent des bâtiments publics
- ~~G. Assurer la surveillance des chantiers de construction des maisons unifamiliales~~
- H. Veiller à la qualité des travaux de construction des bâtiments publics
- I. Vérifier et contrôler le respect des exigences de construction et de sécurité des lieux de baignade, soit les piscines, les pataugeoires et les plages publiques
- J. Surveiller la gestion du plan de garantie pour les maisons et condos neufs
- K. Veiller à ce que les propriétaires de manèges (montagnes russes, grandes roues, etc.) respectent leurs obligations
- L. Élaborer et appliquer la réglementation s'appliquant aux ascenseurs
- M. Élaborer et appliquer la réglementation touchant l'utilisation et le stockage du gaz

Q7 - POSER À TOUS – UNE MENTION POSSIBLE/ÉNONCÉS EN ROTATION

Pensez-vous que la RBQ... ?

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

Note : Veuillez répondre selon ce que vous en savez, même si vous connaissez peu la RBQ.

- A. Délivre efficacement les licences pour les entrepreneurs en construction
- B. Préviend et lutte efficacement contre la fraude et la corruption dans l'industrie de la construction
- C. Veille efficacement à la protection des citoyens qui fréquentent des bâtiments publics
- D. Veille efficacement à la qualité des travaux de construction des bâtiments publics
- E. Vérifier et contrôler le respect des exigences de construction et de sécurité des lieux de baignade, soit les piscines, les pataugeoires et les plages publiques
- F. Surveille efficacement la gestion du plan de garantie pour les maisons et condos neufs
- G. Veille efficacement à ce que les propriétaires de manèges (montagnes russes, grandes roues, etc.) respectent leurs obligations
- H. S'assure efficacement du respect de la réglementation s'appliquant aux ascenseurs
- I. S'assure efficacement du respect de la réglementation touchant à l'utilisation et au stockage du gaz

Oui

Non

Je ne sais pas

Q8 - POSER À TOUS – INSÉRTION ALÉATOIRE DE 2 DES 4 IMAGES AVEC TEXTE

Au cours des douze derniers mois, avez-vous lu ou vu des conseils de sécurité de la RBQ, semblables à ceux présentés ci-dessous.

Note : Par exemple : des conseils portant sur le déneigement des toitures, l'utilisation du propane, etc.

Oui

Non

Je ne suis pas certain

Q9 - POSER SEULEMENT SI Q8 = 01 (OUI)

Considérez-vous que les conseils de sécurité de la RBQ vous aient été utiles?

Tout à fait utiles

Assez utiles

Peu utiles

Pas du tout utiles

Je ne sais pas

Q10 - POSER À TOUS – ouverte

Avez-vous des commentaires ou des suggestions que vous aimeriez adresser à la RBQ?

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

Non, aucun commentaire ou suggestion

VOLET POST-CAMPAGNE

Les prochaines questions serviront à des fins statistiques seulement, afin de regrouper vos réponses avec celles des autres répondants.

OCCUP. POSER À TOUS

Quelle est votre situation d'emploi actuelle?

- Employé à temps plein (30 heures ou plus par semaine)
- Employé à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
- À votre compte, travailleur autonome
- Étudiant
- Au foyer
- Sans emploi / En recherche d'emploi
- Retraité
- Je préfère ne pas répondre

SCOL. POSER À TOUS

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée?

- Primaire (7 ans ou moins)
- Secondaire (formation générale ou professionnelle (8 à 12 ans))
- Collégial (formation préuniversitaire, formation technique, certificats, attestations ou diplômes de perfectionnement)
- Universitaire certificats et diplômes
- Universitaire 1^{er} cycle Baccalauréat (incluant cours classique)
- Universitaire 2^e cycle Maîtrise
- Universitaire 3^e cycle Doctorat
- Je préfère ne pas répondre

REVEN. POSER À TOUS

Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU total avant impôt de tous les membres de votre foyer pour l'année 2018?

- 19 999 \$ et moins
- De 20 000 \$ à 39 999 \$
- De 40 000 \$ à 59 999 \$
- De 60 000 \$ à 79 999 \$
- De 80 000 \$ à 99 999 \$
- De 100 000 \$ à 119 999 \$

ANNEXE FICHE RG 43
c) Les questions posées

120 000 \$ et plus
Je préfère ne pas répondre

Merci de votre participation.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-44

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

a) En date du 28 février 2023, 24 733,06 \$ ont été dépensés au sein de médias communautaires ce qui représente 7 % du budget total alloué en publicité, incluant la conception, la réalisation et la diffusion.

b) En date du 28 février 2023, 40 731,00 \$ ont été dépensés sur Internet et les médias sociaux ce qui représente 11 % du budget total alloué en publicité, incluant la conception, la réalisation et la diffusion.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-45

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucune somme n'a été déboursée par la RBQ à cet effet pendant la période.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-46

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante:
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-47

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Aucun budget prévu pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Les coûts pour la mise en œuvre des mesures sont prévus au budget annuel de fonctionnement de la RBQ.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2023 est disponible sur le site Internet de la RBQ à l'adresse suivante :

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/plan-action-personnes-handicapes.pdf>

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 DE L'OPPOSITION**

RG-48

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action de développement durable.

Budget prévu : 2 000 \$

Sommes investies :

748 \$ ont été investies pour les activités institutionnelles dans le cadre du mois de la nutrition :

- 1 conférence en ligne (1 heure disponible pour le personnel RBQ)
- Actualités et recettes disponibles pour le personnel

Plan d'action de développement durable transitoire 2020-2023 (PADD)

Le PADD de la RBQ comprend 7 actions et prend en compte les 3 orientations suivantes :

- **Orientation 1 :** Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique
- **Orientation 2 :** Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable
- **Orientation 5 :** Améliorer par la prévention la santé de la population

État d'avancement :

#	Action	Indicateur	État d'avancement
1	Mettre en œuvre des mesures pour réduire les déplacements des employés Taux de respect moyen des engagements spécifiques de la déclaration de services aux citoyens en voiture solo vers leur lieu de travail.	Mise à jour des mesures d'encouragement à la réduction des déplacements du personnel en voiture solo	Terminé
2	Améliorer les pratiques d'acquisitions écoresponsables de la RBQ en ce qui concerne l'acquisition de papeterie et de mobilier	Pourcentage des acquisitions qui incluent des critères d'acquisition écoresponsable	En cours Cheminement normal
3	Assurer un suivi de performance en développement durable dans l'organisation.	Fréquence du suivi des indicateurs du PADD	En cours Cheminement normal
4	Élaborer une offre et une déclaration de service bonifiées en vue d'accroître la qualité des services de la RBQ	Taux de respect moyen des engagements spécifiques de la déclaration de services aux citoyens	En cours Cheminement normal
5	Développer les connaissances du personnel en matière de développement durable.	Bilan des activités mises en œuvre	En cours Cheminement normal

6	Sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs à la construction et à la rénovation écoresponsables	Nombre de publications relatives au développement durable diffusées sur la page Internet de la RBQ	En cours Cheminement normal
7	Collaborer à l'élaboration d'un nouvel outil d'information au consommateur par GCR.	Implantation de l'outil	Terminé

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet de la RBQ : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/plan-action-developpement-durable-2020-2022.pdf>

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-49

Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-50

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-51

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme;
- b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
- d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.
- e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante:

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-52

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

11 531,04 \$ du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RG-53

Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) c) Sommes dépensées

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, la somme de 25 880,32 \$ a été dépensée pour les services du Programme d'aide aux employés (contrat externe).

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-54

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

L'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-55

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

L'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-56

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

- a) Nombre de stagiaires reçus :

Au 28 février 2023, on dénombre 22 personnes ayant œuvré comme stagiaires à la RBQ au cours de la période 2022-2023.

- b) Heures de stages effectuées :

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

- c) Rémunération totale déboursée :

Au 28 février 2023, la rémunération des stagiaires pour la période 2022-2023 s'élève à 260 500,68 \$.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-57

Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans ;

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

L'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-58

Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

L'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-59

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2021 et 2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-60

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-61

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

La RBQ ne perçoit aucune amende et ne détient pas les renseignements au sujet de la perception des amendes en vertu de l'application de la Loi sur le bâtiment. C'est le Bureau des infractions et amendes du ministère de la Justice qui a la responsabilité de produire ces données.

Tarification 2023

MONTANTS DES AMENDES – 2023		
Articles visés	Activités visées	Montants des amendes
196 al. 1	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, dans le cas d'un individu.	1 286 \$ à 6 427 \$
196 al. 1	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, dans le cas d'une personne morale.	3 854 \$ à 19 279 \$
196 al. 2	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, en cas d'une première récidive dans le cas d'un individu.	2 570 \$ à 7 711 \$
196 al. 2	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, en cas d'une première récidive dans le cas d'une personne morale.	7 711 \$ à 38 553 \$
196 al. 3	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, pour toute récidive additionnelle, dans le cas d'un individu.	7 711 \$ à 23 132 \$
196 al. 3	Contravention à l'article 194, sous réserve des articles 196.1 et 196.1.1, pour toute récidive additionnelle, dans le cas d'une personne morale.	23 132 \$ à 115 662 \$
196.1 al. 1	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'un individu.	3 211 \$ à 16 065 \$
196.1 al. 1	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale.	9 637 \$ à 48 193 \$
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'un individu en cas d'une première récidive, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au double	6 422 \$ à 32 130 \$
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale en cas d'une première récidive, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au double	19 274 \$ à 96 386 \$
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'un	9 633 \$ à 48 195 \$

	individu, pour toute récidive additionnelle, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au triple	
196.1 al. 2	Contravention au paragraphe 1° ou 2° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale, pour toute récidive additionnelle, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au triple	28 911 \$ à 144 579 \$
196.1.1	Contravention au deuxième alinéa de l'article 56 ou au paragraphe 5° de l'article 194, dans le cas d'un individu.	12 852 \$ à 96 386 \$
196.1.1	Contravention au deuxième alinéa de l'article 56 ou au paragraphe 5° de l'article 194, dans le cas d'une personne morale.	38 553 \$ à 192 770 \$
196.2	Constructeur-propriétaire ou entrepreneur qui est partie à un contrat de prêt d'argent, alors que le prêteur refuse ou omet de fournir la déclaration prévue, ou qu'il sait que ce prêteur ou l'un de ses dirigeants a été déclaré coupable d'un acte criminel, infraction, dans le cas d'un individu.	6 427 \$ à 32 128 \$
196.2	Constructeur-propriétaire ou entrepreneur qui est partie à un contrat de prêt d'argent, alors que le prêteur refuse ou omet de fournir la déclaration prévue, ou qu'il sait que ce prêteur ou l'un de ses dirigeants a été déclaré coupable d'un acte criminel, infraction, dans le cas d'une personne morale.	19 279 \$ à 96 386 \$
197	Contravention au premier alinéa de l'article 35.2, au premier alinéa de l'article 37.1, au premier alinéa de l'article 65.2 ou à l'article 65.3, dans le cas d'un individu.	6 427 \$ à 32 128 \$
197	Contravention au premier alinéa de l'article 35.2, au premier alinéa de l'article 37.1, au premier alinéa de l'article 65.2 ou à l'article 65.3, dans le cas d'une personne morale.	19 279 \$ à 96 386 \$
197.1 par. 1°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'un individu – sans la catégorie ou la sous-catégorie appropriée.	6 427 \$ à 32 128 \$

197.1 par. 1°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'une personne morale - sans la catégorie ou la sous-catégorie appropriée.	19 278 \$ à 96 386 \$
197.1 par. 2°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'un individu - sans licence.	12 852 \$ à 96 386 \$
197.1 par. 2°	Contravention à l'un des articles 46 ou 48, dans le cas d'une personne morale - sans licence.	38 553 \$ à 192 770 \$
197.2	Quiconque agit à titre de prête-nom, fait appel à un prête-nom ou a un prête-nom parmi ses dirigeants lors d'une demande de licence ou à tout moment pendant la période de validité de cette licence, dans le cas d'un individu.	12 852 \$ à 96 386 \$
197.2	Quiconque agit à titre de prête-nom, fait appel à un prête-nom ou a un prête-nom parmi ses dirigeants lors d'une demande de licence ou à tout moment pendant la période de validité de cette licence, dans le cas d'une personne morale.	38 553 \$ à 192 770 \$
198	Défaut de se conformer à une ordonnance rendue en vertu des articles 123 ou 124, dans le cas d'un individu.	6 427 \$ à 32 128 \$
198	Défaut de se conformer à une ordonnance rendue en vertu des articles 123 ou 124, dans le cas d'une personne morale.	19 278 \$ à 96 386 \$
199 al. 1	Quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'un individu.	6 427 \$ à 32 128 \$
199 al. 1	Quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'une personne morale.	19 279 \$ à 96 386 \$
199 al. 2	En cas de récidive, quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'un individu.	12 852 \$ à 96 386 \$
199 al. 2	En cas de récidive, quiconque agit de manière à compromettre directement et sérieusement la sécurité du public, dans le cas d'une personne morale.	38 553 \$ à 192 770 \$

199.1	Quiconque fournit de renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'un individu.	2 292 \$ à 22 926 \$
199.1	Quiconque fournit un renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'une personne morale.	11 462 \$ à 286 568 \$
199.1	Quiconque fournit un renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'un individu en cas de récidive, les montants minimums et maximums de l'amende sont portés au double.	4 584 \$ à 45 852 \$
199.1	Quiconque fournit un renseignement qu'il sait faux ou trompeur à l'occasion d'une communication faite en vertu de l'article 129.2.1 ou contrevient à l'article 129.2.2, dans le cas d'une personne morale en cas de récidive, les montants minimums et maximums sont portés au double.	22 924 \$ à 573 136 \$

TABLEAU DES AMENDES

	2016	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023
<p>Art. 46 Sans licence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir donné lieu de croire • Général vs. Sous-traitant sans licence ** • Offert en vente • Prendre le titre • Sans licence • Soumission <p>Art. 48 COP sans licence</p>	<p>Pers. Physique 10 893 à 81 692 \$</p> <p>Pers. Morale 32 677 à 163 393 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p> <p>** 50\$ à 2 000 \$ <i>Art. 232 C.p.p.</i></p>	<p>Pers. Physique 11 047 à 82 844 \$</p> <p>Pers. Morale 33 138 à 165 687 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p> <p>** 50\$ à 2 000 \$ <i>Art. 232 C.p.p.</i></p>	<p>Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$</p> <p>Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p> <p>** 50\$ à 2 000 \$ <i>Art. 232 C.p.p.</i></p>	<p>Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$</p> <p>Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. Physique 11 461 à 85 945 \$</p> <p>Pers. Morale 34 378 à 171 889 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. Physique 11 682 à 87 604 \$</p> <p>Pers. Morale 35 041 à 175 206 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. Physique 11 803 à 88 515 \$</p> <p>Pers. Morale 35 405 à 177 028 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. Physique 12 087 à 90 648 \$</p> <p>Pers. Morale 36 258 à 181 294 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. Physique 12 852 \$ à 96 386 \$</p> <p>Pers. Morale 38 553 \$ à 192 770 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>
<p>Art. 46 Hors-catégorie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir donné lieu de croire • Général vs. Sous-traitant sans licence ** • Offert en vente • Prendre le titre • Hors-catégorie • Soumission <p>Art. 48 COP hors-catégorie</p>	<p>Pers. physique 5 446 à 27 230 \$</p> <p>Pers. morale 16 338 à 81 692 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p> <p>** 50\$ à 2 000 \$ <i>Art. 232 C.p.p.</i></p>	<p>Pers. physique 5 523 à 27 614 \$</p> <p>Pers. morale 16 568 à 82 844 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p> <p>** 50\$ à 2 000 \$ <i>Art. 232 C.p.p.</i></p>	<p>Pers. physique 5 606 à 28 028 \$</p> <p>Pers. morale 16 817 à 84 087 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p> <p>** 50\$ à 2 000 \$ <i>Art. 232 C.p.p.</i></p>	<p>Pers. physique 5 606 à 28 028 \$</p> <p>Pers. morale 16 817 à 84 087 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. physique 5 730 à 28 647 \$</p> <p>Pers. morale 17 189 à 85 945 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. physique 5 841 à 29 200 \$</p> <p>Pers. morale 17 521 à 87 604 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. physique 5 902 à 29 504 \$</p> <p>Pers. morale 17 703 à 88 515 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. physique 6 044 à 30 215 \$</p> <p>Pers. morale 18 130 à 90 648 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>	<p>Pers. Physique 6 427 \$ à 32 128 \$</p> <p>Pers. morale 19 278 \$ à 96 386 \$</p> <p><i>Art. 197.1</i></p>

TABLEAU DES AMENDES

	2016	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023
<p>Art. 53 Omission d'informer structure juridique</p> <p>Art. 67</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification renseignement ou document • Répondant • Structure juridique <p>Art. 49 al.2 Proprio travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inst. électricité • Inst. gaz • Inst. pétrolière <p>Art. 57.1 Affichage</p> <p>Art. 194 (4) Entrave</p>	<p>Pers. Physique 1 090 à 5 446 \$</p> <p>Pers. Morale 3 268 à 16 339 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 105 à 5 523 \$</p> <p>Pers. Morale 3 314 à 16 569 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 122 à 5 606 \$</p> <p>Pers. Morale 3 364 à 16 818 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 122 à 5 606 \$</p> <p>Pers. Morale 3 364 à 16 818 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 147 à 5 730 \$</p> <p>Pers. Morale 3 438 à 17 190 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 169 à 5 841 \$</p> <p>Pers. Morale 3 504 à 17 522 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 181 à 5 902 \$</p> <p>Pers. Morale 3 540 à 17 704 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 209 à 6 044 \$</p> <p>Pers. Morale 3 625 à 18 131 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>	<p>Pers. Physique 1 286 \$ à 6 427 \$</p> <p>Pers. Morale 3 854 \$ à 19 279 \$</p> <p><i>Art. 196</i></p>
	<p>Art. 56 Céder sa licence</p> <p>Art. 194 (5)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisé le numéro de licence • Utilisé le nom 	<p>Pers. Physique 10 893 à 81 692 \$</p> <p>Pers. Morale 32 677 à 163 393 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 11 047 à 82 844 \$</p> <p>Pers. Morale 33 138 à 165 687 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$</p> <p>Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$</p> <p>Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 11 461 à 85 945 \$</p> <p>Pers. Morale 34 378 à 171 889 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 11 682 à 87 604 \$</p> <p>Pers. Morale 35 041 à 175 206 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 11 803 à 88 515 \$</p> <p>Pers. Morale 35 405 à 177 028 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>	<p>Pers. Physique 12 087 à 90 648 \$</p> <p>Pers. Morale 36 258 à 181 294 \$</p> <p><i>Art. 196.I.I</i></p>

TABLEAU DES AMENDES

	2016	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023
<p>Art. 65.2 Licence restreinte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir soumissionné • Conclure un contrat <p>Art. 65.3 Licence restreinte Général vs. Sous-traitant</p>	<p>Pers. physique 5 446 à 27 230 \$</p> <p>Pers. morale 16 339 à 81 692 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 5 523 à 27 614 \$</p> <p>Pers. morale 16 569 à 82 844 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 5 606 à 28 028 \$</p> <p>Pers. morale 16 818 à 84 087 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 5 606 à 28 028 \$</p> <p>Pers. morale 16 818 à 84 087 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 5 730 à 28 647 \$</p> <p>Pers. morale 17 190 à 85 945 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 5 841 à 29 200 \$</p> <p>Pers. morale 17 522 à 87 604 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 5 902 à 29 504 \$</p> <p>Pers. morale 17 704 à 88 515 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 6 044 à 30 215 \$</p> <p>Pers. morale 18 131 à 90 648 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>	<p>Pers. physique 6 427 \$ à 32 128 \$</p> <p>Pers. morale 19 279 \$ à 96 386 \$</p> <p><i>Art. 197</i></p>
<p>Art. 194 (1) Demande de licence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fausse déclaration • Omettre des renseignements <p>Art. 194 (2) Document prescrit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fausse déclaration • Usage document faux 	<p>Pers. Physique 2 723 à 13 616 \$</p> <p>Pers. Morale 8 168 à 40 846 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 761 à 13 808 \$</p> <p>Pers. Morale 8 283 à 41 422 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 802 \$ à 14 015 \$</p> <p>Pers. Morale 8 407 \$ à 42 043 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 802 à 14 015 \$</p> <p>Pers. Morale 8 407 \$ à 42 043 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 864 à 14 325 \$</p> <p>Pers. Morale 8 593 \$ à 42 972 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 919 à 14 601 \$</p> <p>Pers. Morale 8 759 à 43 801 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 949 à 14 753 \$</p> <p>Pers. Morale 8 850 à 44 257 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 3 020 à 15 109 \$</p> <p>Pers. Morale 9 063 à 45 324 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>	<p>Pers. Physique 3 211 \$ à 16 065 \$</p> <p>Pers. Morale 9 637 \$ à 48 193 \$</p> <p><i>Art. 196.1</i></p>
<p>Art. 129.2.1 Fournir des renseignements faux</p> <p>Art. 129.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercer des représailles • Menacer de représailles 	<p>n/a</p>	<p>n/a</p>	<p>n/a</p>	<p>Pers. Physique 2 000 à 20 000 \$</p> <p>Pers. Morale 10 000 à 250 000 \$</p> <p><i>Art. 199.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 044 à 20 442 \$</p> <p>Pers. Morale 10 221 à 255 525 \$</p> <p><i>Art. 199.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 083 à 20 837 \$</p> <p>Pers. Morale 10 418 à 260 457 \$</p> <p><i>Art. 199.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 105 à 21 054 \$</p> <p>Pers. Morale 10 526 à 263 166 \$</p> <p><i>Art. 199.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 156 à 21 561 \$</p> <p>Pers. Morale 10 780 à 269 508 \$</p> <p><i>Art. 199.1</i></p>	<p>Pers. Physique 2 292 \$ à 22 926 \$</p> <p>Pers. Morale 11 462 \$ à 286 568 \$</p> <p><i>Art. 199.1</i></p>

TABLEAU DES AMENDES

	2016	2017	2018-01-01 à 2018-09-03	2018-09-04 à 2018-12-31	2019	2020	2021	2022	2023
Art. 197.2 Prête-nom	n/a	n/a	n/a	Pers. Physique 11 213 à 84 087 \$ Pers. Morale 33 635 à 168 172 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 11 461 à 85 945 \$ Pers. Morale 34 378 à 171 889 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 11 682 à 87 604 \$ Pers. Morale 35 041 à 175 206 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 11 803 à 88 515 \$ Pers. Morale 35 405 à 177 028 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 12 087 à 90 648 \$ Pers. Morale 36 258 à 181 294 \$ <i>Art. 197.2</i>	Pers. Physique 12 852 \$ à 96 386 \$ Pers. Morale 38 553 \$ à 192 770 \$ <i>Art. 197.2</i>
Art. 200 Aide à la commission d'une infraction (actes) Art. 201 Aide à la commission d'une infraction (encouragements)	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée	Même amende que l'infraction reprochée

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-62

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

L'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-63

Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-64

Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Immeubles

La RBQ n'est pas propriétaire d'immeubles. La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures (SQI).

Meubles

La valeur nette comptable des meubles au 28 février 2023 est 705 669 \$.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-65

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-66

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

Aucun contrat ayant été octroyé entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023 n'a fait l'objet d'une autorisation en vertu de l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1).

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) : <https://www.seao.ca/>.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-67

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2022-2023 :

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2022-2023 de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION

RG-68

Pour 2022-2023, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre à la RBQ qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION**

RG-69

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Les comités formés par la RBQ qui ont été actifs entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023 sont énumérés en annexe de la présente fiche, avec leur mandat et les organismes participants.

SOURCE : VPRCO-VPRI-VPE

COLLABORATION :

VALIDATION : Stéphane Petit et Silvia Garcia et Jean-François Paquet

DATE : 2023-03-15

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité de concertation du chapitre Bâtiment du Code de sécurité (CBCS)	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'adoption du chapitre Bâtiment du Code de sécurité par les municipalités. • Identifier les besoins des municipalités l'ayant adopté et actualiser l'offre de service. • Orienter le développement de matériel à l'intention des services de sécurité incendie et des propriétaires. • Assurer une cohésion entre les meilleures pratiques de prévention. 	Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) Ministère de la Sécurité publique (MSP)
Comité directeur OPHQ-RBQ	Planifier les travaux pour améliorer les exigences en matière d'accessibilité	Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Comité directeur	Coordonner les pourparlers ayant lieu au sein des différents sous-comités (tarification, inspection et probité).	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Sous-comité inspection	Développer de nouvelles approches en inspection	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)
Comités de révision de la tarification RBQ-CMEQ-CMMTQ Sous-comité tarification	Examiner différents scénarios en vue de réviser la tarification de la RBQ	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)
Comité de gestion élargi – UPAC	Lutter contre la corruption pour un système public intègre, son mandat est de prévenir, vérifier et enquêter.	Bureau du commissaire à la lutte contre la corruption Commission de la construction du Québec (CCQ) Revenu Québec (RQ)

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité stratégique - UPAC	<ul style="list-style-type: none"> Échanger sur les enjeux stratégiques de l'UPAC et collaborer à l'identification d'orientations susceptibles d'y répondre. Cibler les impacts sur la gestion et les processus communs aux différentes organisations qui composent l'UPAC ou dont la mission est complémentaire à la sienne. 	Bureau du commissaire à la lutte contre la corruption Commission de la construction du Québec (CCQ) Revenu Québec (RQ) Autorité des marchés publics (AMP)
Comité Directeur – ACCES construction	<ul style="list-style-type: none"> Actions concertées pour contrer les économies souterraines (ACCES) dans le secteur de la construction. Établir les orientations et les priorités d'action pour lutter contre l'évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction. Assurer et optimiser l'échange d'information entre les MO. Proposer des moyens d'intervention contre l'évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales. 	Commission de la construction du Québec (CCQ) Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) Ministère des Finances (MFQ) Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) Revenu Québec (RQ) Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) – coordination Autorité des marchés publics (AMP) Registraire des entreprises du Québec (REQ)
Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées	Analyser les modifications proposées au Code de construction pour émettre des avis ou recommandations. Ce comité a également comme mandat de soulever des enjeux relatifs à l'accessibilité et à la sécurité des bâtiments.	Coprésidé par la RBQ et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) Composé de représentants de ministères et organismes, d'associations représentant les droits des personnes handicapées, d'associations de propriétaires et gestionnaires d'immeubles, de chercheurs et différentes parties prenantes.
Comité consultatif provincial permanent sur l'électricité	Analyser les modifications proposées au Code Canadien de l'Électricité (CSA C22.1) pour émettre des avis ou recommandations pour aider à établir la position du Québec au national. Ce comité a également comme mandat de soulever des enjeux relatifs aux problématiques d'application du Chapitre V-Électricité du Code de construction et du Chapitre II-Électricité du Code de sécurité.	Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ); Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPOQ); Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ); Association des constructeurs – propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec (ACPEEEQ); Association internationale des inspecteurs et inspectrices en électricité (AIIIE); Hydro-Québec; Association des fabricants et manufacturiers de produits électriques (Electro-Fédération); Association des Consommateurs pour la Qualité dans la Construction (ACQC); Association Canadienne de normalisation (CSA-Certification de produits) Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif sur le radon	Présenter les travaux de la RBQ et du CNRC sur les mesures d'atténuation des risques d'infiltration des gaz souterrains et consultation sur l'évolution de la réglementation	<p>M/O du Québec : MSSS, MELCCFP, MAMH, MRNF, CNESST, INSPQ, OPHQ, SQL, SHQ, TAL</p> <p>Santé Canada Association pulmonaire du Québec Éco-Habitation Ville de Québec Ville de Montréal Ville de Beloeil Garantie Construction Résidentielle (GCR) Association de la construction du Québec (ACQ) Association des propriétaires du Québec (APQ) Ordre des chimistes du Québec (OCQ) Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCO) Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF) Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)</p>
Comité consultatif technique sur le projet de modification de la réglementation en équipements pétroliers	Consulter les différents intervenants sur les modifications proposées	<p>MELCCFP; MRNF; Association des distributeurs d'énergie du Québec Association des entrepreneurs pétroliers du Québec SHQ; Représentant des vérificateurs reconnus Suncor Valero Petrosur Groupe F Dufresne Costco Parkland Misencad Inc. SACRE-DAVEY EXPERTS-CONSEILS INC. Expertise CJF Groupe SM Tardif</p>

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité consultatif 2021 sur le projet de révision de la réglementation en Électricité.	Présentation des principaux changements et modifications proposées aux dispositions des Chapitres V, «Électricité » du Code de construction et au Chapitre II – Électricité du Code de sécurité.	<p>M/O du Québec : CNESST, MAMH, MSSS, MTMD, MELCCFP, MSP, MAPAQ, SAAQ, SQI, MRNF</p> <p>Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ); Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPO); Union des municipalités du Québec (UMQ); Fédération québécoise des municipalités (FQM) Communauté métropolitaine de Québec; Ville de Montréal; Société de transport de Montréal (STM); Ville de Sherbrooke; Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ); Association des constructeurs – propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec (ACPÉÉEQ); Association de la construction du Québec (ACQ); Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ); Association internationale des inspecteurs et inspectrices en électricité (AIIIE); Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ); Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ); Hydro-Québec; Hydro Sherbrooke; Hydro Joliette; Association des fabricants et manufacturiers de produits électriques (Electro-Fédération); Association des Consommateurs pour la Qualité dans la Construction (ACQC); Association des propriétaires du Québec (APQ); Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ); Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCCQ); CSA International; Groupe canadien d'approbation (GCA); Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ); Mobilité électrique Canada (EMC-MEC); Association des firmes de génie civil Québec (AFG); Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ)</p>

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité de suivi RBQ/MRNF	Suivi de la mise en oeuvre de l'entrée en vigueur du Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉB) 2015 mod. Qc.	MRNF
Comité de suivi RBQ/CMMTQ/CMEQ	Suivi de la mise en œuvre de l'entrée en vigueur de la Formation continue obligatoire (FCO)	Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
Comité RBQ-CMEQ-HQ pour la révision du formulaire DA/DT	Réviser les informations du formulaire afin de faciliter le traitement des demandes d'alimentation et de déclaration de travaux en électricité par les entrepreneurs.	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Hydro-Québec Distribution
Comité RBQ-CMEQ-HQ-ElectroFed pour les exigences concernant les bornes de recharge de véhicules électrique	Valider le calcul de charge à la suite des questions soulevées sur l'effet réel des assouplissements actuels du Québec relatifs aux calculs de charge des bornes de recharge, qu'un comité vérifie présentement si les prescriptions du Code canadien de l'électricité 2021 relatives aux calculs de charge des bornes de recharge assurent un calcul adéquat par rapport aux charges réelles pouvant être raccordées à un branchement du consommateur.	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Electro-Fédération Hydro-Québec Consultants en alimentation de bornes de recharges Fabricants d'appareillages de contrôle de charge (RVE)
Comité RBQ – GTTV (Groupe de travail sur les toitures végétalisées)	Plusieurs rencontres sont organisées avec le groupe GTTV afin de passer en revue point par point le guide dans le but de recueillir leurs avis, recommandations, inquiétudes, et demandes de modification.	Soprema Hydrotech membrane Rose architecture, Ligne verte Toiture truchon Dupont Vinci consultants AMCQ Université Laval
Comité sur l'Accord de conciliation des codes de construction	Informier les ministères et organismes des travaux en harmonisation	M/O du Québec : MAPAQ; MELCCFP; MNRFP; MSP; CNESST; INSPQ; MAMH; MSSS; OPHQ; SQI; Commission de la construction du Québec (CCQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ)

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
Comité sur les bris d'infrastructures	Identifier et discuter des enjeux entourant les bris d'infrastructure occasionnés par les entrepreneurs en excavation	Énergir Gazifère Bell
Comité stratégique HQ-CMEQ-RBQ (et sa table d'arrimage technique)	Explorer les enjeux qui peuvent toucher la réglementation et l'innovation dans le secteur de l'électricité au Québec, notamment sur les spécificités techniques et opérationnelles.	Hydro-Québec; Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
Comité stratégique sur la modernisation de l'industrie de la construction	Examiner différents scénarios afin d'assurer une plus grande collaboration et coordination des activités d'inspection et de vérification des trois organismes.	RBQ CNESST CCQ
Comité tripartite RBQ-MELCCFP-MRNF en lien avec le Plan pour une économie verte 2030	Assurer une cohérence des différentes actions gouvernementales en matière de transition climatique et énergétique dans les bâtiments au Québec en lien avec le Plan pour une économie verte 2030 (PEV).	MRNF et MELCCFP
Groupe de travail sur la fonction d'inspection dans l'industrie de la construction	Établir le portrait de la fonction d'inspection dans l'industrie de la construction	SCT CNESST RBQ CCQ
Groupe de travail sur le contenu du Code de sécurité pour le rapport d'appréciation du risque	Déterminer le contenu du Code de sécurité pour le rapport d'appréciation du risque et du guide à cet effet.	MSP Ville de Montréal Université de Sherbrooke GCM Consultants CRAIM
Groupe interministériel sur l'utilisation d'eau de pluie non potable dans les bâtiments	Analyser et statuer sur l'utilisation plus large de l'eau de pluie non potable dans le nouveau Code national de la plomberie (CNP) édition 2020.	MAMH, MSSS, MELCCFP INSPQ École Polytechnique de Montréal
Monteurs d'installations au gaz	Rencontres préparatoires/de travail	MTESS Ministère des Finances

**Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2022-2023
(du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023)**

Nom du comité	Mandat	Organismes participants
RBQ-Coroner	Suivi de la réglementation suite à des accidents survenus et établissement d'un processus de collaboration	Bureau du coroner du Québec
Table de concertation RBQ-Associations municipales et comités techniques sur les codes de construction et de sécurité	L'objectif de cette table vise l'adoption d'un seul code de construction et d'un seul code de sécurité applicables partout au Québec	Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) Union des municipalités du Québec (UMQ) Villes de Gatineau, Montréal, Québec, Sainte-Julie, Val-d'Or, Repentigny, Rimouski MRC de la Vallée du Richelieu, Marguerite d'Youville
Table de consultation sur le cautionnement	Vérifier si d'autres moyens de protection répondraient davantage aux besoins en matière de couvertures d'indemnisation à la lumière des lacunes identifiées dans le modèle de protection financière actuel, soit le cautionnement, l'assurance responsabilité civile, les fonds d'indemnisation et les plans de garantie.	Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) Association de la construction du Québec (ACQ) Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Association canadienne de cautionnement (ACC) Intact Assurance Trisura Guarantee Insurance Company Unique assurances générales (IAG) Office de la protection du consommateur (OPC)
Table de réflexion sur les dégâts d'eau	Trouver des solutions à la difficulté que rencontrent les Québécois propriétaires ou en copropriétés de contracter une assurance contre les dégâts d'eau.	MEQ; SQI Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) Bureau des assurances du Canada (BAC) Association canadienne de cautionnement (ACC)